

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations

JEUDI 20 FEVRIER 2025

SIEGE, SALLE 6

Le vingt février deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie Office du Tourisme s'est réuni Siège, salle 6, sous la présidence de Monsieur Bruno BODIN, Président.

Membres : 25 – Quorum : 13

**Présents (13)** : Bruno BODIN, Karine PIED, Sylvie BAZANTAY, Serge BOUJU, Alain BRILLANCEAU, Armelle CASSIN, Coralie DENIS, Dany GRELLIER, François MARY, Roland MOREAU, Maryse NOURISSON-ENOND, Anne-Marie REVEAU, Alain ROUSSELOT

**Absents (12)** : Pierre BUREAU, Gaëtan DE TROGOFF, René DOCHLER, Stéphanie FILLON, Séverine GROYER, James HERVE, Virginie JEANNEZ, Rachel MERLET, Sylvie RENAUDIN, Rodolphe ROUE, Bernard SALMON, Dominique TRICOT

**Date de convocation** : 14-02-2025

**Secrétaire de séance** : Roland MOREAU

## FINANCES

### Débat d'orientation budgétaire 2025

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1.

Un débat sur les orientations générales du budget est un préalable obligatoire pour les collectivités lors de la procédure budgétaire. Cette règle s'applique également aux régies personnalisées.

Ainsi, l'examen du budget doit être précédé d'un débat sur les orientations budgétaires, débat devant intervenir dans un délai de 2 mois avant le vote du budget.

Le débat d'orientation n'a pas en lui-même de caractère décisionnel. Il doit donner lieu à une délibération qui, en prenant acte de la tenue du débat, permet aux services préfectoraux de s'assurer du respect de la loi.

Tableau du résultat prévisionnel :

<b>Résultats prévisionnels 2024</b>			
Résultat exercice 2024	<b>Fonctionnement</b>		<b>Investissement</b>
Recettes	1 047 312,26		22 234,45
Dépenses	1 011 722,55		18 844,93
Résultat	35 589,71		3 389,52
Reprise de résultat	<b>Fonctionnement</b>		<b>Investissement</b>
Résultat ex 2024	35 589,71		3 389,52
Reprise résultats antérieurs	59 659,76		16 306,60
Résultat avec reprise des résultats antérieurs	95 249,47		19 696,12

## **LES ORIENTATIONS POUR 2025 :**

### **L'OT poursuivra ses missions articulées autour de ses missions intrinsèques :**

- L'accueil, l'information des touristes,
- La promotion du territoire,
- Le soutien à l'accompagnement des professionnels du tourisme et notamment des hébergeurs,
- La conception et la commercialisation de produits touristiques,
- La collecte de la taxe de séjour.

#### **□ Dans le domaine de l'accueil :**

- Recrutement d'un saisonnier pour la période estivale.
- Diversifier le programme de visites guidées et d'animations sur l'ensemble du territoire du Bocage Bressuirais.

#### **□ Dans le domaine de la promotion, communication :**

- Améliorer la visibilité sur les réseaux sociaux et augmenter le nombre d'abonnés aux pages Facebook et Instagram,
- Augmenter la fréquentation du site Internet de l'OT.

#### **□ Dans le domaine de la commercialisation :**

- Campagne auprès de la clientèle individuelle par :
  - Des campagnes de publicité Facebook,
  - Partenariat avec les radios locales,
  - Création d'offres de séjours marketés,
  - Création de séjours d'itinérances,
- Campagne de prospection auprès :
  - Des écoles via l'envoi d'une brochure présentant les séjours proposés en Bocage Bressuirais,
  - Des accueils de loisirs via l'envoi d'une brochure présentant les séjours,
  - Des collèges / lycées via l'envoi d'une brochure présentant les séjours proposés en Bocage Bressuirais,
  - Des IME via l'envoi d'une brochure spécialisée présentant les séjours proposés en Bocage Bressuirais,
  - Des autocaristes via l'envoi d'une brochure présentant les séjours proposés en Bocage Bressuirais,
  - Des personnes en situation de handicap vivant en foyer de vie via l'envoi d'une brochure présentant les séjours proposés en Bocage Bressuirais,

- Boutique :
  - Engagement auprès des producteurs locaux pour commercialiser leurs produits,
  - Continuer la création de paniers gourmands,
  - Diversifier les produits boutique.

□ **Dans le domaine de l'itinérance :**

- Recruter un(e) chargé(e) d'itinérances à temps plein,
- Participer au toilettage du Schéma des Randonnées pédestres du département des Deux-Sèvres en partenariat avec les communes et le comité de randonnée pédestre pour travailler sur les circuits de randonnée,
- Aider les communes à labelliser en PRL les circuits de randonnée refusés par le département pour conserver notre attractivité et les demandes des communes,
- Faire l'inventaire des services et hébergements sur la vélo-route Vélidéale pour les labelliser Accueil Vélo et assurer la promotion de la V95.

L'Office de Tourisme garde toujours comme objectif de diversifier ses sources d'auto-financement par le biais de la commercialisation et de la taxe de séjour pour réduire la part de subvention de la Communauté d'agglomération.

**Le Conseil d'Administration de la Régie l'Office de tourisme est invité à acter la tenue du débat d'orientation budgétaire.**

**Après en avoir délibéré,**

**Le conseil d'administration acte la tenue du débat d'orientation budgétaire.**

Pour extrait conforme,  
Le Président de la Régie Office du Tourisme,  
Bruno BODIN,

Transmis en préfecture le **25 FEV. 2025**

Notifié ou publié le **25 FEV. 2025**

Le Président,  
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
-informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.